

# La vie de la colonie suisse de Paris

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 7

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**15 septembre**

## CERCLE SUISSE ROMAND JEUNE FÉDÉRAL

Comme chaque année, le Cercle Suisse Romand organise un :

### Déjeuner amical

le dimanche 15 septembre 1957, chez notre ami GROBLI, Restaurant, 128, rue du Maréchal-Leclerc, à Saint-Maurice.

Au menu copieux, qui sera servi pour le prix modique de 850.— F, service compris, sera servi le traditionnel gâteau aux pruneaux.

Grand concours de quilles, billard et palettes doté de nombreux prix.

Matinée dansante.

A 20 heures, un « En-cas » sera servi à tous les inscrits,

### Bratwurst avec Rosti

pour le prix minime de 200.— F plus la boisson.

Venez nombreux passer une agréable journée dans le magnifique cadre du restaurant GROBLI, et inscrivez-vous dès maintenant au Président TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris, XI<sup>e</sup>. Roq. 87-80.

Le Comité.

★ ★ ★

## SORTIE CHAMPÊTRE

Les membres et amis du Cercle se sont réunis dimanche 16 juin à La Croix-St-Michel, en forêt de Marly, où un pique-nique général était prévu.

Le temps, pour une fois, très favorable, a permis une pleine réussite de cette manifestation, où plus de 300 personnes ont tenu à prouver, par leur présence, leur sympathie aux organisateurs de cette magnifique journée en plein air.

Le Comité remercie toutes les personnes qui ont pris part à cette sortie champêtre et leur donne rendez-vous pour le 15 septembre (Jeune Fédéral), chez Grobli, à St-Maurice.

Le Comité.

**22 septembre**

## CERCLE COMMERCIAL SUISSE EXCURSION EN AUTOCAR

Comme nous avons été empêchés d'organiser notre excursion à Rouen, en mai dernier, nous prions toutes les personnes qui s'intéressent à une sortie en autocar, prévue pour le dimanche 22 septembre, de s'annoncer, dès maintenant, au Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries.

## CONSULTATION POPULAIRE

La Commission des Suisses à l'Étranger de la Nouvelle Société Helvétique organise une consultation auprès de tous les Suisses à l'Étranger.

« L'Echo », revue des Suisses à l'Étranger, dans son numéro du mois de juin 1957,

Pose la question :

**Faut-il créer un Conseil des Suisses de l'Étranger ?**

Publie un Mémoire sur ce sujet.

Demande que les réponses parviennent au Secrétariat des Suisses à l'Étranger à Berne, dont la nouvelle adresse est : Alpenstrasse n° 26.

Suisses de l'Étranger

Étudiez la question qui vous est posée.

Quelle que soit la conclusion à laquelle vous arriverez,

Exprimez librement votre opinion en adressant votre réponse à BERNE

Le Comité Central de la Société Suisse des Vieux Zofingiens

La SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE

informe les membres de la colonie suisse de Paris que le poste de gardien de son immeuble, 13, rue Halé, Paris, 14<sup>e</sup>, est à repourvoir.

Un logement de fonction comportant deux pièces est mis à disposition.

Le cahier des charges peut être consulté chez le Président de la Société, M. Hermann Matthey, 31, rue Cambacères, Paris, 8<sup>e</sup> (Tél. Anj. 11.30), où les offres de services sont à adresser.

Dans le cadre de la communauté radiophonique des programmes de langue française et sous les auspices des Ambassades de Belgique, du Canada et de Suisse ont eu lieu deux concerts au Pavillon de l'Aurore à Sceaux, à l'occasion desquels ont été exécutés notamment un fragment du « Vin Herbé » de Frank Martin (22 juin), et le « Trio » pour instruments à cordes de Conrad Beck (23 juin).

## CORPS ET BIENS (1)

recueil de poèmes de Frédéric Dubois

Suivis de « Sept sonnets à fleur de neige », qui tenteront demain des musiciens-exquis : « Ma page blanche, c'est un matin de janvier », voici des poèmes de Frédéric Dubois : « De notre haut Jura », comme il le dit lui-même, groupés sous deux titres : « Corps et biens » et « Tu es la soif et l'eau » réunis en un même volume. Le souffle, l'inspiration, la versification, l'émotion du poète, semblent puiser leurs forces dans le bruissement des vagues, dans les chutes et résurgences d'eaux vives. A des accents passionnés se mêlent des rudesses, des violences de style, presque sauvages par moments, dans des pages très belles. Dès lors, l'impression que l'on éprouve en lisant ces poèmes est toute de couleur, de forme et de puissance.

S.

(1) Editions « Caractères », Paris.

## M. RENE BERGER

### SOUTIENT UNE THESE EN SORBONNE

Lundi 24 juin, M. René Berger, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lausanne, chargé de cours à l'Université, a soutenu en Sorbonne une thèse de doctorat devant un jury présidé par M. Etienne Souriau, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

L'ouvrage de M. Berger, *Découverte de la peinture*, est un essai sur le jugement esthétique fondé sur les données intrinsèques de l'œuvre d'art. Les qualités de cette thèse et la remarquable soutenance qu'en a faite le candidat lui ont valu le titre de docteur d'université avec mention « très honorable ».

Nous en félicitons chaleureusement M. Berger.